

Blagnac, questions d'histoire **59**

Revue Semestrielle d'histoire locale - avril 2020

Crues
et inondations
à Blagnac
p.1

Les Trappistines
fondent le monastère
de Blagnac
p.10

La Résistance
dans la région
de Toulouse
p.21



16 septembre 1944, sur le tarmac de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, de gauche à droite, le colonel Serge Ravanel, le président du gouvernement provisoire de la République Française, Charles de Gaulle et le commandant Saget. ((Photo Jean Dieuzaide - AM de Toulouse)

p.29
L'éligibilité des femmes
et la municipalité blagnacaise
d'après-guerre

p.38
Voyage vers la liberté
De la mer de Chine aux rives
de la Garonne

p.48
Le Jumelage
Blagnac-
Buxtehude



Les Trappistines

fondent le monastère de Blagnac en 1852

par Annie Thomas

Les Trappistines s'installent au château de Maniban, en 1852, en plein mouvement de renaissance de la spiritualité cistercienne. Elles viennent de l'abbaye de Maubec située sur la commune de Montélimar dans la Drôme. Les temps sont rudes et le château totalement inadapté aux besoins d'une communauté religieuse. Chronique d'une installation qui a marqué le village pendant près d'un siècle.

Au mois de janvier 1852, la mère supérieure de Notre-Dame de Maubec, Mère Clémence Colin se met en route en compagnie de Mère Stanislas et de Sœur Madeleine Meiller. Elles explorent les environs de Toulouse en quête d'un lieu adéquat à la fondation d'une communauté religieuse, essuient plusieurs échecs et doivent se réfugier à l'hôpital Saint-Jacques à Toulouse où les trois religieuses sont accueillies, nourries et encouragées. Enfin après une deuxième tentative, le choix se porte sur Blagnac et le château de Maniban alors en très mauvais état et dont les fenêtres sans vitres sont traversées par le vent glacial de l'hiver.

Cet événement fondamental pour le village d'alors a été plusieurs fois évoqué dans notre revue. Il marque le début de la vocation religieuse du château puisqu'après les Trappistines, les Dominicaines se sont installées au château en 1939 et qu'aujourd'hui la communauté des Béatitudes l'occupe toujours.

Deux documents exceptionnels nous permettent de revenir sur ce qu'a représenté le mouvement de renaissance du monachisme chrétien au XIX^e siècle, en particulier à la Trappe, et qui a conduit à la création du monastère de Blagnac.

Ces deux documents sont d'une part un livre en édition originale intitulé *Les*

Trappistines de Blagnac ou *La Femme à la Trappe*. Il fut publié en 1856, soit quatre ans après la création du couvent. Et d'autre part, les Annales des premières années du monastère de Blagnac qui nous ont été fournies par Mère Marie-Christine Vilmain, la mère supérieure de l'abbaye de Sainte-Marie du Rivet en Gironde. Abbaye qui a accueilli les Trappistines de Blagnac après leur départ en 1939.

UN LIVRE EN ÉDITION ORIGINALE

L'auteur signe *Un Prêtre*, il se veut anonyme, mais des universitaires attribuent le livre à l'abbé Amédée Cazes, vicaire à Blagnac à ce moment-là, à cause d'une note manuscrite sur la page de titre d'un exemplaire de l'ouvrage.

Le livre est imprimé à Toulouse par l'imprimerie Troyes Ouvriers réunis. Les librairies toulousaines qui participent à sa vente sont mentionnées sur la page de couverture. L'ouvrage est vendu au profit du couvent et l'auteur le dédie aux Dames de Toulouse qu'il n'hésite pas à interpeller tout au long de l'ouvrage.

C'est l'écrit d'un homme de son siècle, chrétien et conservateur, portant un regard sévère sur la Révolution et l'Empire au regard de leur traitement de la religion catholique. Il apparaît critique face au socialisme naissant, il attaque Charles Fourier et son phalanstère dans son texte. Il écrit notamment « *le moine est l'homme social tel qu'il voudrait le faire, sans capital, sans propriété, sans famille, vivant en communauté, le frère par excellence, le vrai socialiste* ». Il présente la figure de la moniale trappistine comme un exemple à suivre face aux tentations du siècle.

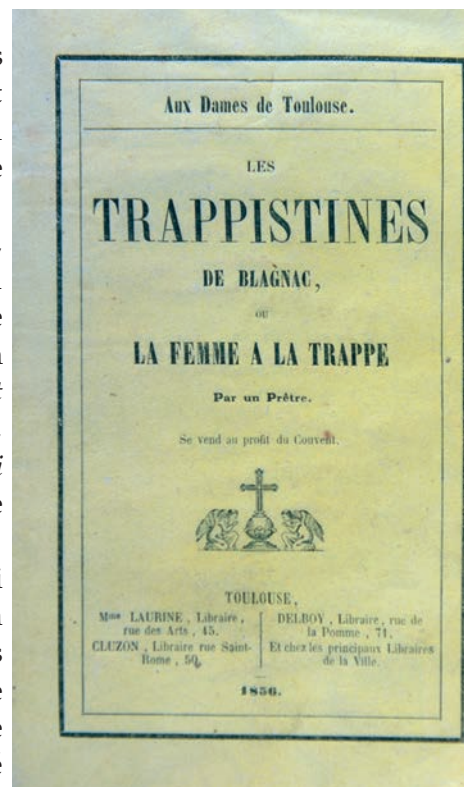
Le livre débute par l'approbation abbatiale donnée le 10 mai 1856 par l'abbé d'Aiguebelle, Marie-Gabriel Monbet. Son nom comptait à Toulouse où il était né en 1823 et où il avait fait ses études au petit séminaire de l'Esquile. L'abbaye masculine d'Aiguebelle, près de Valence, exerçait la paternité de l'abbaye de Maubec et donc de Blagnac. Dans son introduction, l'abbé indique connaître l'auteur qu'il a côtoyé « à une époque déjà éloignée », mais avec de belles espérances.

Onze chapitres composent le cœur de l'ouvrage. Ils traitent de la vie des Trappistines à l'intérieur de la clôture, du noviciat à la mort, en passant par le rôle du chapitre ou la place du silence. Enfin, un épilogue revient vers les Dames de Toulouse en évoquant « les fatigues du salon et le repos de la cellule », en glorifiant « une thébaïde à une heure de Toulouse » et en les invitant à faire une retraite au monastère, ce qui fait d'ailleurs partie de la vocation cistercienne et qui perdure de nos jours. Quatre figurines en papier et carton découpés représentant des religieuses trappistines ont été trouvées à l'intérieur du livre ainsi qu'une carte dédiée au culte perpétuel de Saint-Joseph et qui porte le nom de Madame de Gabrières.

LES ANNALES DE L'ABBAYE

Les Annales de l'abbaye sont disponibles en partie sur le site de Notre-Dame du Rivet en Gironde. De plus, grâce à l'aide précieuse de Mère Marie-Christine Vilmain, supérieure de l'abbaye et de Sœur Marie-Benoit Bernard l'archiviste nous disposons de 24 pages des « Annales de Blagnac » rédigées par Mère Madeleine Freydier, la troisième abbesse de Blagnac, avec l'aide de quelques sœurs et qui appartiennent au fonds de l'abbaye de Blagnac conservé aux archives de l'abbaye du Rivet à Auros, en Gironde.

Ces documents tapés à la machine portent sur la période de la recherche d'un lieu disponible dans notre région puis sur l'installation à Blagnac en 1852. Ils se poursuivent jusqu'en 1859.





*Mère Madeleine
Freydier,
troisième abbesse
de Blagnac.
Fonds de l'abbaye
de Sainte-Marie-
du-Rivet.*

Mais avant d'en arriver là, resituons la place de la Trappe dans l'histoire religieuse de notre pays et voyons quelles circonstances ont conduit les religieuses de Maubec à Blagnac.

LES TRAPPISTES ET LES TRAPPISTINES

L'abbaye Notre-Dame de la Trappe qui a donné son nom aux Trappistes et aux Trappistines tire son origine d'un événement historique. Le 25 novembre 1120, la Blanche-Nef fait naufrage, emportant avec elle de nombreux nobles normands, dont Mathilde du Perche, fille illégitime d'Henri 1er d'Angleterre et épouse du comte Rotrou. En souvenir de ce naufrage, Rotrou fait bâtir un oratoire à Soligny, dans l'Orne, en 1122 puis quelques années plus tard, un monastère. Celui-ci rejoint en 1147 l'ordre cistercien auquel il est toujours rattaché.

Alors que l'abbaye de la Trappe est confrontée, comme la plupart des établissements monastiques, à une baisse de la ferveur monastique aux XVI^e et XVII^e siècles, elle est refondée

suivant une lecture plus stricte de la règle en 1660. Cette réforme initiée par l'abbé de Rancé est appelée « de l'Étroite observance », puis « de la stricte observance » mais plus communément « trappiste » en hommage à l'abbaye qui lui a donné naissance.

La Révolution française amène les tourments et l'exil. La loi du 13 février 1790 interdit les vœux monastiques et la loi du 4 décembre 1790, tous les ordres religieux ; aussi le maître des novices de la Trappe Augustin de Lestrange décide de partir avec l'approbation de l'abbé de Cîteaux. Une vingtaine de frères s'établissent en avril 1791 dans la Chartreuse de la Valsainte, en Suisse. En parallèle, un autre refuge est aménagé pour les sœurs trappistines à Saint-Brancher dans le Valais. La même règle monastique s'applique aux femmes comme aux hommes. L'invasion et l'occupation complète de la Suisse par la France, en 1797, oblige Lestrange à fuir. Il choisit la Russie, comme pays le plus lointain possible de la France. Mais en 1800, chassés par le tsar, les moines reviennent jusqu'en Allemagne.

LA REFONDATION TRAPPISTE DU XIX^E SIÈCLE : UNE EXPANSION D'ABBAYES

Il fallut attendre 1814, la Première Restauration, pour voir le retour des Trappistes et des Trappistines en France. Ce groupe modeste entraîne tout au long du siècle un renouveau de la vie cistercienne et, contre toute attente, la multiplication d'abbayes ferventes en France mais aussi en Europe et dans le reste du monde.

Elles prospèrent malgré ou peut-être à cause d'un mode de vie et de spiritualité austère marqué par la liturgie, le silence et le travail. Comme au Moyen-Age, les Cisterciens s'installent dans des endroits reculés, mais bénéficiant de fortes capacités d'irrigation et de culture, qu'ils mettent en valeur.

C'est dans ce cadre historique qu'il faut situer l'arrivée à Blagnac du petit groupe de moniales venant de Maubec. L'abbaye de Maubec est alors particulièrement dynamique ; les recrues affluent, et même de façon très importante, au point de surprendre la plupart des observateurs d'après l'universitaire lyonnais Bernard Delpal. Elle compte 105 sœurs en 1847 et 153 en 1860, malgré le départ de moniales vers Blagnac. Pour Delpal, « si sa prospérité spirituelle est attestée, la prospérité matérielle fait défaut et les finances de l'abbaye sont au plus bas ». Plusieurs abbayes-filles sont alors fondées : Notre-Dame des Sept Douleurs à Blagnac en 1852, mais aussi à titre d'exemple, l'abbaye de Bonneval dans l'Aveyron en 1875, l'abbaye de Lanouvelle dans le Gard de 1879 à 1886. Les cisterciennes de Maubec se trouvent

désormais à Blauvac en Provence, au pied du Ventoux, depuis 1991. Les historiens et les membres de l'ordre s'accordent à voir dans la personne de la mère supérieure de l'époque, Mère Clémence Colin, le personnage clé de cette expansion. La plupart des innovations sociales et économiques à Maubec sont réalisées sous son abbatiat de 1841 à 1868. Elle prend la décision de s'installer dans la région toulousaine et près de « Toulouse la Sainte » après de nombreuses sollicitations de membres de la noblesse et du clergé local ayant promis par ailleurs des aides financières. Il est à noter que ce ne fut pas le cas de l'archevêque de Toulouse, Monseigneur Mioland, arguant du manque de fonds disponible par la communauté et du fait que la ville de Toulouse possédait déjà de nombreux monastères et ordres religieux.



Portail de l'abbaye de Maubec dans la Drôme. Fonds de Sainte-Marie-du-Rivet

L'INSTALLATION AU CHÂTEAU DE MANIBAN, UN RUDE PARCOURS

En janvier 1852, comme nous l'avons vu, Mère Clémence Colin, achète les bâtiments et les terres à M. Lacombe, géomètre de Moissac, après bien des difficultés financières pour trouver la somme nécessaire entre dons promis ou imaginés et jamais arrivés. M. Lacombe s'était porté acquéreur l'année précédente du château et de la plus grande partie du terrain, soit environ 6 hectares dans un enclos.

Le château construit vers 1650 est bâti sur une terrasse dominant la belle vallée de la Garonne et les ramiers dont une partie appartenait au domaine. Au fil des siècles, il a heureusement conservé son architecture du XVII^e, sa silhouette monumentale et sa toiture embellie de tuiles vernissées à la mode de Bourgogne.

Ce bel ensemble occupait une superficie très importante de la commune dont rend bien compte une carte de l'an X. Mais, toutes les descriptions de l'époque concordent et elles ne sont pas flatteuses pour notre village. Le château est décrit comme « un manoir ruiné, ouvert à tous les vents et un parc en friche ». Même s'il est qualifié de « beau et d'illustre, riche par ses souvenirs », les écrits mettent en avant qu'« il est taché par les souillures de la débauche et destiné à une imminente démolition ». Le livre rappelle qu'il a vu « dans ses murs les illustrations et les misères humaines ». Un portrait très sombre d'un château, il est vrai, passant de mains en mains au XIX^e



La toiture du château côté Sud. Cliché Philippe Garcia

siècle comme en attestent les différents états des lieux établis par les notaires. Celui du notaire Pugens, établi le 3 germinal an VI (23/3/1798) est parvenu jusqu'à nous. Le château et les terres qui l'entourent sont vendus pour la somme de 65 000 francs, bâtiments et terres tout compris. M. Lacombe accorde des facilités de paiements et l'on conclut sous seing privé avec deux mille cinq cents francs d'arrhes. Une fois la vente effectuée, la mère supérieure repart à Maubec et les deux sœurs restent sur place avec cent vingt francs et un mobilier rudimentaire, un banc, une cruche et un balai et, heureusement, avec des paillasses et des couvertures données par l'hôpital Saint-Jacques. Quelques jours après leur installation, le maire de Blagnac vient leur rendre visite et faire connaissance. L'entrevue eut lieu debout, car il n'y avait aucun siège.

De retour à Maubec, Mère Clémence organise le départ des autres membres de la communauté. Trois moniales trappistines, Sœur Salomé Vincent, Sœur Françoise Roussel et Sœur Perpétue Boissin, accompagnées de Mère Bénigne et du régisseur du monastère, se mettent en route. Après huit jours de marche à pied, avec une charrette qui contenaient leurs maigres et indispensables effets, elles arrivent au château le 9 mars 1852 à 9 heures du soir. La Mère Stanislas, sans lumière, les reçoit à tâtons. Les annales rapportent que l'on étend de la paille dans quelques pièces pour que les voyageuses puissent dormir. Le 12 avril 1852, par devant maître Gay, notaire à Toulouse, les moniales de Maubec deviennent propriétaires du domaine de Maniban et les premières religieuses du nouveau monastère.

Heureusement la situation générale s'améliore peu à peu grâce à des dons de matériel fourni par le curé de la paroisse d'alors, l'abbé d'Alzieu, des tréteaux et des planches. Les nouvelles venues apportent 500 francs et on y rajoute 2 000 francs prêtés par la supérieure de Saint-Jacques. Mais les religieuses vécurent dix ans dans des installations provisoires et bien sûr, au départ, il n'y avait ni chapelle ni clôture.

Durant le premier mois, le monastère d'Aiguebelle dote le petit « essaim » (nom donné à la communauté de religieux qui quitte son abbaye-mère) d'un aumônier, le Père Marie-Augustin Arlin et d'un frère convers. La chapelle provisoire est aménagée dans la grande salle du rez-de-chaussée du château et on y installe un petit autel fourni par l'abbé d'Alzieu. Un autre appartement sert de chœur mais sans stalles, uniquement des bancs.

LA BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE ET LA CRÉATION FORMELLE DU MONASTÈRE

La révérende Mère Stanislas adresse un courrier à l'archevêque de Toulouse pour obtenir l'autorisation officielle d'avoir une chapelle. Dans la réponse du vicaire général datée du 14 mars 1852, on devine en creux l'extrême dénuement de la petite communauté et aussi l'absence d'encouragement des autorités épiscopales. L'autorisation est donnée mais avec le souhait (l'ordre) que tous les objets de culte soient bien présents. Un rapport du curé de Blagnac est exigé sur l'état de la chapelle et de la sacristie. Quant à l'absence de clôture, le vicaire général accorde une dispense pour trois mois mais commande des mesures rapides « *pour ne pas donner facilement accès dans votre monastère aux personnes du monde, afin de ne pas énerver davantage l'austérité des saintes règles, sous l'empire desquelles vous avez le bonheur de vivre* ». Mère Bénigne et le régisseur eurent la responsabilité de construire les murs de la première clôture.

L'autorisation obtenue permet d'envisager la bénédiction du monastère et de la chapelle. Elle eut lieu le 25 mars 1852, par le père Marie-Augustin, sous le vocable de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Le monastère prit pour devise « *Donec ego vixero* », « tant que je vivrai » ... Dès sa création, il est rattaché à l'ordre cistercien de la stricte observance (aussi appelé o.c.s.o.) et dédié à la mère du Christ comme tous les



*Le mur de galets de Garonne qui borde le Ramier d'aujourd'hui faisait partie de la clôture du monastère.
Cliché
Philippe Garcia*

monastères Cisterciens, ce qui explique son nom.

La Gazette du Languedoc, journal conservateur et royaliste, dans son édition du 26 mars 1852, relate cette cérémonie dans un long article conservé dans les annales. Il décrit une cérémonie touchante et souligne « *les rangs pressés d'une foule pieuse* » et retient « *le bonheur répandu à Blagnac* ». La chapelle avait été ornée de fleurs, des visiteurs avaient amené un tabernacle, d'autres une image de la Vierge sainte. A huit heures précises, l'aumônier, les deux mères revêtues de leurs habits traditionnels, les amples robes de laine blanche et le voile noir, les sœurs revêtues de leurs habits de laine brune et quelques fidèles parcourent tout l'intérieur du château en récitant les psaumes de la pénitence.



*La première chapelle au rez-de-chaussée du château.
Cliché
Philippe Garcia*

À neuf heures et demie eut lieu la messe donnée dans la nouvelle chapelle bondée de monde. Une grille symbolique était placée entre la communauté religieuse et les fidèles. Près d'elle, les religieuses se placèrent à genoux et reçurent la communion comme à la Trappe terminant la cérémonie par le baiser de paix et les mots : « *Pax tecum* ». L'article rappelle que « *les trappistines observent les mêmes règles que leurs frères les trappistes. Pour elles aussi, les veilles, les macérations, les travaux pénibles de l'agriculture remplissent les instants d'une vie de privation et de souffrances* ».

L'auteur de l'article rapporte que le village de Blagnac voit s'établir le monastère avec « un sentiment de reconnaissance » et souligne l'antique foi des Toulousains qui donna lieu à un étrange spectacle. En effet, il y eut beaucoup de monde présent et il indique que 60 brillants équipages étaient rangés en ordre dans la cour du château. Avec ironie, il écrit que l'on ne se pressait plus dans des salles étincelantes de mille flambeaux et pour des fêtes mondaines mais « dans un humble oratoire, orné d'un autel délabré afin de voir quatre ou cinq religieuses plus désireuses de se cacher qu'on ne mettait d'empressement à rechercher leur présence ».

La quête faite à l'issue de la cérémonie par le vicomte de Dreux-Nancré, ami fidèle de la communauté, permit l'achat d'une petite cloche pour la chapelle.

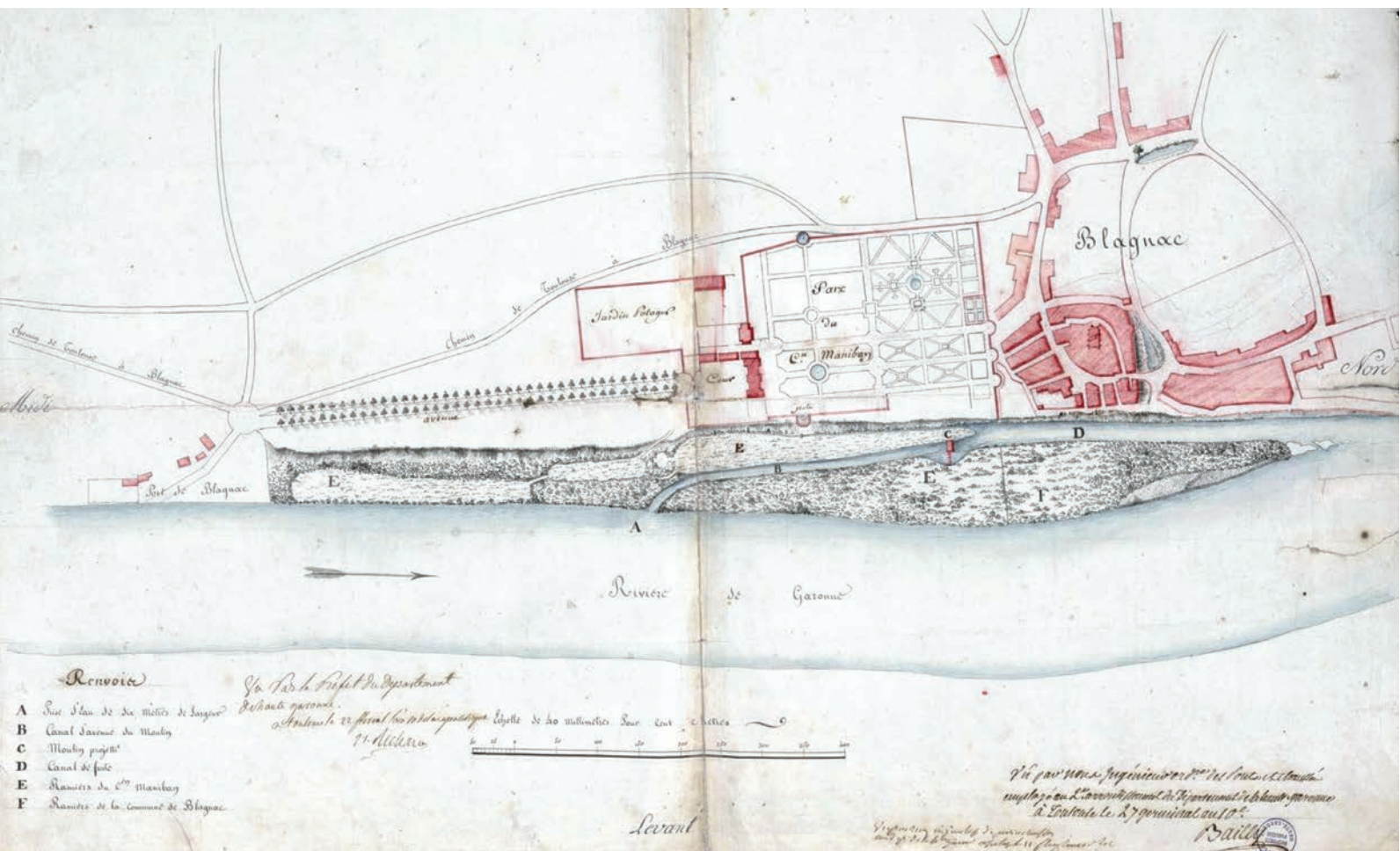
Le soir de la cérémonie, le père aumônier dresse le procès-verbal de la bénédiction de la chapelle provisoire selon le rituel de Toulouse et après autorisation de l'autorité diocésaine. Il indique que la chapelle et le monastère ont été placés sous le vocable et la protection de Notre-Dame des Sept-Douleurs et précise que dès le soir même le monastère a été fermé au public.

Ce procès-verbal est le document officiel de la création du monastère de Blagnac. Outre le père aumônier, trois témoins le signent. Il s'agit du Vicomte de Dreux-Nancré, du père B de Bouloc et de madame J I Faurès.

Une deuxième cérémonie, le 2 avril 1852, complète l'installation du monastère : la bénédiction du chemin de croix et celle de la cloche de la chapelle. La cloche dans tout monastère, et particulièrement dans un monastère cistercien, a une grande importance, car elle invite les moniales à la prière et aux différentes cérémonies. Elle rythme véritablement leur vie de jour comme de nuit. La cloche fut baptisée Marie Clémence Françoise. Les parrain et marraine en furent le vicomte de Dreux-Nancré et la Baronne Doujat d'Empeaux. L'abbé d'Alzieu, curé de Blagnac, dressa le procès-verbal de cette cérémonie.

Enfin, pour que le monastère soit totalement avalisé, il fallait obtenir l'autorisation

Plan de l'an X
concernant le canal
d'amenée d'eau pour
le moulin
du château.
Devant la façade
principale, au nord,
le parc à la Française
du château.
Archives
départementales
31



du chapitre général de l'ordre. La Révérende mère Clémence adresse une longue lettre aux supérieurs réunis pour le chapitre de 1852. Elle est très intéressante car elle resitue le projet de création de la fondation, fait part des points forts et des points faibles du lieu d'installation et rend compte bien sûr des différentes cérémonies officielles.

La lettre rappelle les nombreuses sollicitations émanant de personnalités religieuses et civiles de la région toulousaine. Elle évoque l'antique foi de Toulouse la Sainte et ajoute « *Il y reste encore un esprit éminemment religieux et le bassin de la Garonne fournira une infinité de vocations* », condition sine qua non à l'implantation d'une communauté religieuse. Elle évoque « *cette belle contrée où la religion trouve encore, en ces temps mauvais, tant de fidèles sujets* ». Il est vrai que le moment n'est pas facile pour les adeptes de la religion catholique. Elle soumet donc aux Pères supérieurs les offres qui leur ont été faites.

« *Une propriété à cinq kilomètres de Toulouse a été achetée, deux pieuses demoiselles ont donné une partie des fonds, la maison est vaste et peut suffire au logement de quarante personnes. La situation en est assez plaisante ; près de la Garonne, elle offre une solitude qui porte au silence et au recueillement* ». Elle rajoute des éléments liés à la richesse du terrain. « *La fertilité prodigieuse du sol et la proximité d'une grande ville nous font espérer que les ressources présentes pourront suffire à la nourriture et à l'entretien de 25 personnes* ». Elle indique que quinze religieuses de Maubec peuvent rejoindre Blagnac et pense que parmi les nombreuses vocations nées dans le Midi, un grand nombre se dirigera naturellement vers Blagnac.

Le chapitre général donne l'approbation à cette nouvelle fondation.

LA COMMUNAUTÉ S'AGRANDIT ET LE CHÂTEAU SE TRANSFORME

Dans la foulée de l'approbation de Cîteaux, le 7 avril 1852, arriva le nouveau contingent de Notre-Dame de Maubec accompagné par Mère Clémence. Les Annales nous livrent leurs noms et leurs fonctions. Mère Marie-Thérèse fut nommée provisoirement supérieure, Mère Eulalie, Mère Marie des Anges, qui devait s'occuper des sœurs converses, Mère Marie de Sales Lioud, professe depuis cinq ans, Mère Marie de la Conception Grisolle, professe depuis quelques mois et qui devait remplir les fonctions de chantre. Et trois sœurs : Sœur Marie des Archanges Mercadier, novice de chœur, Sœur Marie du bon Pasteur Bourboussou, professe converse et Sœur Émilie Boissin, novice converse.



*Le Parc du château a désormais une vocation agricole.
Carte postale
Labouche Frères*

Et petit à petit le château et la propriété se transformèrent. Les grandes allées du parc rétrécissent pour laisser moins d'espace à la promenade et plus de terre à l'agriculture. Les grands chênes sont abattus pour laisser place à des jardins et aux légumes. Les statues païennes et la Vénus dans la grotte de style rocaille, dominant la Garonne, disparaissent et sont remplacées par une statue de la Vierge Marie.

*La «grotte»
du XVIII^e
de style Rocaille.
Cliché
Philippe Garcia*



A l'intérieur du château aussi, tout change. L'ancienne salle à manger devient le chœur, un grand salon est transformé en salle capitulaire, un lieu essentiel pour la communauté cistercienne car lieu d'échange, de débat et parfois de pénitence. « *Au milieu sur les dalles, se dessinait en briques noires, une grande croix sur laquelle suivant l'usage, se tenaient où se prosternaient les religieuses qui s'accusaient* ». La salle de billard devint l'infirmerie. Le premier étage fut transformé en cellules. L'orangerie, avec ses grandes ouvertures, devient la vacherie.

L'auteur du livre indique que le spectacle a bien changé, « *le silence a succédé au bruit, la prière au blasphème, les mystères sacrés aux mystères profanes. On n'entend plus que le bruit de la bêche, le chant des psaumes et les sons d'une cloche tintant régulièrement* ». Enfin, le 25 août 1853, une jeune religieuse allemande se présente venant de Maubec. Elle était originaire du Duché de Hohenzollern et deviendra Mère Hildegarde

Sheiber. Elue à la tête de la communauté le 18 juin 1855, elle restera 36 ans abbesse. Mère Hildegarde aura en particulier la charge de l'établissement du cimetière, de la construction de l'église et des bâtiments monastiques, élevés de 1860 à 1880, d'après les plans de Henry Bach. Ce fut un immense chantier qui changea fondamentalement le visage du monastère et Mère Hildegarde incarna au milieu du XIX^e siècle la tradition de « Grand bâtisseur » des cisterciens.

Dans le prochain numéro de notre revue, nous reviendrons sur ces temps héroïques et nous pénétrerons au sein du monastère en nous penchant sur les différentes étapes qui rythment la vie des religieuses : le noviciat, la profession, le chapitre, le silence, la clôture et la mort...



La règle cistercienne

Les moniales trappistines appartiennent à la grande famille cistercienne et à ce titre leur vie religieuse est très dépendante de la Règle de saint Benoît, écrite au VI^e siècle. En entrant au monastère, les moniales laissent tout, leur vie est rythmée par la liturgie. Elles sont appelées à célébrer les louanges de Dieu en chantant les psaumes, à l'église, au cours de sept offices. Le premier d'entre eux vers deux heures du matin et le dernier, les complies, à 19 heures ou à 20 heures suivant la saison. Ce dernier office se termine par l'examen de conscience. Le coucher suit immédiatement, au dortoir, dans le silence absolu.

L'ascétisme qui caractérise leur règle est connu pour la sévérité des règlements, les exigences

de la vie communautaire et la rigueur de leur clôture. Rien ne doit perturber la vie intérieure et le monastère a pour fonction de favoriser cet aspect de la spiritualité cistercienne. Les rituels cisterciens comme l'architecture des couvents sont précisément codifiés suivant les instructions de Bernard de Clairvaux. Les cisterciens incarnent l'ascèse d'une vie de prière et de travail.

Leurs vêtements sont très caractéristiques et demeurent aujourd'hui les mêmes. Ils comprennent une tunique blanche et un scapulaire noir retenu par une ceinture de cuir portée par-dessus. L'habit de chœur est la traditionnelle coule monastique, de couleur blanche, d'où l'appellation de « moines blancs ».

*Mère
Hildegarde Sheiber,
première abbesse
de Blagnac.
Fonds de l'abbaye
de Sainte-Marie-
du-Rivet*



*La croix bénédictine
domine le portail
d'entrée
du monastère
de Blagnac,
Notre-Dame-des-
sept-Douleurs.
Cliché
Philippe Garcia*

PETIT GLOSSAIRE

Comme toute communauté humaine, celle des Trappistines a une organisation et une hiérarchie, voici de manière très rapide quelques définitions et explications des termes utilisés dans l'article :

Mère Supérieure : l'abbesse du couvent ou du monastère. Elle est élue par la communauté.

Révérènde Mère : titre d'honneur donné autrefois aux religieuses, actuellement il désigne la mère abbesse.

Sœur : religieuse qui a reçu l'habit ou prononcé ses vœux.

Sœur novice : est dans la deuxième étape de sa formation entre le postulat et la profession temporaire.

Sœur professe : professe solennelle, sœur ayant prononcé ses vœux perpétuels.

Sœur converse : religieuse affectée aux travaux manuels et domestiques. Depuis Vatican II, cette différence n'a plus lieu d'être.

Chantre : religieuse qui anime la liturgie et les chants.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

<http://abbayesaintemariedurivet.com/>

<https://abbaye-blauvac.com/l-abbaye/histoire-de-l-abbaye>

<http://abbayesaintemariedurivet.com/downloads/filiation.ppsx>

Un prêtre, Les Trappistines de Blagnac ou la femme à la Trappe, Toulouse, Imprimerie Troyes Ouvriers réunis, 1856.

« Annales de Blagnac » rédigées par Mère Madeleine Freydier — Fonds de l'abbaye de Blagnac, Archives de l'abbaye du Rivet 33 124 Auros.

État des lieux du Notaire Pugens, 3E6503 — Archives départementales de la Haute-Garonne. 3 germinal an VI. 23/3/1798

Delpal, Bernard, Le silence des moines, les trappistes au XIX^e siècle, France-Algérie-Syrie, Paris, Beauchesne éditeur, 1998

Delpal, Bernard, « Travail, loisir et observance chez les trappistes au XIX^e siècle », Sœur Marie-Ancilla, Histoire du château de Maniban (Blagnac) 1650-1852

Sœur Marie-Ancilla, Le monastère cistercien de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Blagnac) 1852-1939

« Monastères cisterciens », Le Patrimoine, histoire, culture et création d'Occitanie, numéro 56, été 2019.

REMERCIEMENTS

Je remercie infiniment les responsables de l'abbaye du Rivet, Mère Marie-Christine Vilmain et Sœur Marie-Benoit Bernard, de nous avoir communiqué des documents uniques qui nous permettent de revivre les premiers mois et les premières années, fort difficiles, de la création d'un monastère ;

Mes remerciements aussi à Sœur Marie Ancilla du monastère des Dominicaines à Lourdes et qui a mis très gentiment à ma disposition certains de ses articles ;

Merci au père supérieur des Béatitudes, Père Michel Martin-Prével qui nous a ouvert généreusement les portes du domaine de Maniban ;

Et enfin, un grand salut amical à Georges Brielle, membre des Toulousains de Toulouse, pour m'avoir offert le livre « Les Trappistines de Blagnac ».



Dans le parc du château de Maniban, dominant les Ramiers de Garonne, la grotte du XVIII^e siècle transformée par les Trappistines en grotte de Notre-Dame